



# LES FICHES DE LA JURISPRUDENCE HOSPITALIÈRE - OCTOBRE 2016



Éditeur : LEH Édition

[www.leh.fr](http://www.leh.fr)

Les fiches de la jurisprudence hospitalière

Parution : octobre 2016

Format : 210 x 297 mm

48 pages

ISSN : 1266-2860

Pour commander :

[www.leh.fr](http://www.leh.fr) ou [info@leh.fr](mailto:info@leh.fr) ou tél. 05 56 98 85 79.

## Sommaire

L'opposition, même orale, à la communication des pièces du dossier médical à un membre de la famille nommément désigné par le malade, ne s'applique pas aux autres membres de la famille  
*Commission d'accès aux documents administratifs, 18/02/2016 - 20155869*

La circonstance que l'accouchement par voie basse constitue un événement naturel et non un acte médical, ne dispense pas les médecins du devoir d'information si cet acte présente des risques, eu égard à l'état de santé de la gestante ; dans ce cas, le juge des référés est fondé à accorder une provision de 25 000 euros  
*Conseil d'État, 27/06/2016, CHU de Poitiers - 386165*

Le maintien du traitement in extenso en attente de l'avis de la commission de réforme  
*Conseil d'État, 27/06/2016, Dame D, c/ CH Henri Dunant - 386957*

Dans le silence des statuts, le secrétaire général représentant le syndicat dans les actes de la vie civile est tacitement investi du droit d'ester en justice  
*Conseil d'État, 27/06/2016, Syndicat régional CFDT Santé sociaux de Corse - 388758*

Les appareils d'assistance auditive pré-régulés sont certes des dispositifs médicaux mais ne peuvent être regardés comme des prothèses auditives relevant de la seule compétence des audio-prothésistes  
*Conseil d'État, 29/06/2016, Syndicat national des audio-prothésistes – UNSAF et a., - 387133, 388193*

Dans le cas d'une perte de chance due à un défaut d'information médicale, la souffrance morale due à l'impréparation au risque médical peut être présumée  
*Conseil d'État, 16/06/2016, Sieur B c/ Hospices civils de Lyon - 382479*

Un praticien hospitalier attaché associé à temps partiel ne peut bénéficier d'un renouvellement triennal de son



contrat que s'il a effectué ses deux premiers contrats d'un an  
*Conseil d'État, 16/06/2016, Sieur B c/ CH de Vitry Le François - 388461*

Le taux d'atteinte à l'intégrité physique doit être apprécié par la différence entre la capacité avant l'intervention et celle qui est constatée après celle-ci  
*Cour administrative d'appel, Paris, 16/06/2016, Dame A c/ AP-HP - 15PA02209*

La condamnation avec circonstances atténuantes d'un directeur de maison de retraite pour irrégularités dans la passation d'un marché public  
*Cour disciplinaire budgétaire et financière, 14/06/2016, EHPAD de Durtal - 208.737*

Les graves atteintes aux règles de marché public engagent la responsabilité du directeur général et de ses collaborateurs directement chargés de la commande publique  
*Cour disciplinaire budgétaire et financière, 06/10/2014, CHU de Caen - 195-686/704*

**Adresse de livraison**

Nom, Prénom

Établissement

Fonction

Adresse

CP

Ville

Tél.

Fax

E-mail

**Adresse de facturation**

Nom, Prénom

Établissement

Fonction

Adresse

CP

Ville

Tél.

Fax

E-mail

Je souhaite m'inscrire à la lettre d'information et la recevoir gratuitement par mail (merci de renseigner votre adresse mail dans le champ ci-dessus).

<b>Oui, je souhaite commander</b> <i>indiquez la référence ISBN ou le titre de chaque ouvrage</i>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Qté</b>	<b>Montant</b>

**Mode de règlement**

- par chèque à l'ordre de LEH
- par virement administratif
- paiement à réception de la facture
- CB commande et paiement en ligne sur [www.leh.fr](http://www.leh.fr)

**Date:**

**Signature:**

**Cachet:**

**Frais de port, pour 1 livre: 7,18 €  
pour 2 à 10 livres: 12,53 €  
au-delà: nous consulter**

**Frais de port  
(tarifs France  
Métropole)**

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

Retrouvez l'ensemble de nos ouvrages et revues sur [www.leh.fr](http://www.leh.fr)



Virements administratifs acceptés, facture détaillée en 3 exemplaires fournie sur simple demande. Le bon de commande, dûment complété, est à retourner par télécopie ou par courrier à l'adresse suivante:

**LEH Édition • 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux**  
Téléphone 05 56 98 85 79 • Télécopie 05 56 96 88 79 • [info@leh.fr](mailto:info@leh.fr) • [www.leh.fr](http://www.leh.fr)